

*Impôt sur le revenu*

**M. Harquail:** Monsieur le président, selon moi, Votre Honneur n'est pas obligé de tolérer les sottises qui se disent à la Chambre cet après-midi.

**Des voix:** Bravo!

**M. Harquail:** L'opposition dit vouloir collaborer. Pourtant, elle utilise des tactiques bien évidentes pour retarder l'étude du bill. Le hansard indiquera certainement que Votre Honneur a deux fois demandé si nous étions prêts à nous prononcer sur l'article 1. Nous avons voté et nous sommes ensuite passés à l'article 2. A ce moment-là, le député de Churchill s'est levé et a clairement indiqué qu'il voulait parler de l'article 2. Nous sommes donc en train d'étudier l'article 2.

**Une voix:** Bien dit!

**M. Stevens:** Monsieur le président, je regrette qu'il semble exister une certaine confusion au sujet de l'adoption de l'article 1. Pour ma part, quand j'ai parlé au ministre, mes propos avaient trait à l'article 1. Il y a certaines questions que j'aimerais poser au ministre au sujet de l'article 1. Bien entendu, il s'est absenté de la Chambre pendant quelque temps et, en toute justice, j'ai pensé que si d'autres députés voulaient parler de façon générale de l'article 1, il n'y avait aucune raison pour que le ministre se dépêche de revenir à la Chambre.

Le ministre a déposé plusieurs amendements au bill. Je suis sorti pour remettre ces amendements à l'un de nos chercheurs pour qu'il essaie de déterminer à quels articles du bill ils ont trait et quelles conséquences ils auront sur le bill. Maintenant, je reviens et je découvre que quelqu'un a, de façon plutôt hypocrite . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Lumley:** Vous vous attaquez à la présidence.

**M. Stevens:** Monsieur le président, n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que les ministériels ne voient absolument aucun inconvénient à faire adopter l'article 1 malgré que le ministre des Finances ne soit pas là pour dire s'il est disposé à le faire adopter?

**Une voix:** Nous avons déjà consacré quatre heures à l'article 1.

**M. Stevens:** Dans la discussion d'un bill qui touche directement les contribuables qui versent déjà de 15 à 16 milliards de dollars sous forme d'impôts sur le revenu, il ne devrait même pas être le moindre question de vouloir empêcher un député de donner son opinion. Il y a une chose que je juge bon de faire consigner au compte rendu et je pense que mon rappel au Règlement est l'occasion ou jamais de le faire. Le gouvernement cherche sans cesse à faire croire que l'opposition bloque l'adoption de ce bill. C'est tout à fait inexact.

**Des voix:** Oh, oh!

● (1622)

**M. Stevens:** Nous le savons—and sans doute le savez-vous aussi, monsieur le président—the budget du 31 mars dernier a donné naissance à un bill qui est, pour l'essentiel, le bill à peine modifié dont nous sommes saisis. Le bill visant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu auquel le budget du 31 mars avait donné naissance avait été lu pour la première fois à la Chambre, mais le gouvernement ne l'a ressorti qu'en novembre de cette année. A proprement parler, le gouvernement a laissé ce bill sur ses étagères du mois d'avril au mois de novembre

[M. Beatty.]

sans en saisir la Chambre, même si des députés de l'opposition l'ont souvent supplié de le présenter et de laisser la Chambre l'étudier.

Le gouvernement fait injure aux Canadiens en présentant ce bill quand il y voit son intérêt et en donnant maintenant à entendre que la Chambre devrait l'adopter rapidement, sans prendre le temps de l'examiner, et j'estime le moment venu de le dire. Le gouvernement a perdu tout contrôle sur les dépenses publiques du Canada, et maintenant que nous voulons examiner ce bill sérieusement et voir comment il entend trouver des revenus, il cherche à faire obstacle à un débat utile à la Chambre.

**Le vice-président:** A l'ordre!

**Des voix:** Règlement!

**M. Stevens:** J'espère, monsieur le président, que vous allez revenir à l'article 1.

**Le vice-président:** A l'ordre, s'il vous plaît! J'assure le député que j'ai bel et bien fait deux fois l'appel de l'article 1 sans que personne à la Chambre ne se lève pour poursuivre le débat. C'est pourquoi nous sommes passés à l'article 2. La présidence s'en remet aux membres du comité: s'ils veulent changer le règlement, libre à eux de débattre la question tout de suite. Je suis disposé à les entendre.

**M. Crosbie:** Monsieur le président, j'ai été député à l'Assemblée législative de Terre-Neuve, et même en remontant dix ans en arrière, jamais je n'y ai vu de procédé aussi indigne que celui auquel on s'est prêté ici au comité plénier. Quand un député désire revenir à un article, il y est automatiquement autorisé. Les membres du comité savaient que je n'avais pas terminé et que j'avais encore autre chose à dire sur le point que j'avais initialement soulevé. Le président m'a vu entrer précipitamment à la Chambre quand il a fait l'appel de l'article 1; or, on ne m'a pas autorisé à y revenir. Voilà, Votre Honneur, un procédé bien indigne de notre Parlement.

**M. Cafik:** Monsieur le président, je voudrais simplement dire quelques mots. Il y a un point qui est très clair dans le Règlement de la Chambre, c'est le paragraphe (4) de l'article 55, qui dit que le président du comité plénier doit maintenir l'ordre aux réunions du comité. L'article dit ensuite qu'aucune décision ne peut faire l'objet d'un débat. Il est donc, à mon avis, tout à fait déplacé que des députés mettent en cause ici la décision du président du comité plénier.

**Des voix:** Bravo!

**M. Cafik:** Il peut fort bien arriver que les députés d'un côté de la Chambre veuillent aller plus vite que ceux de l'autre côté, mais, quoi qu'il en soit, nous devons tous obéir au président et le président a annoncé que nous passions à l'étude de l'article 2. Tous les députés savent qu'ils sont autorisés à donner leur avis sur chacun des articles du bill, sur l'article 2 comme sur tous ceux qui suivent. Ils devraient donc être capables de s'arranger pour émettre un avis intelligent sur chacun des articles du bill.

**M. Kempling:** Comme de coutume, le ministre d'État chargé du multiculturalisme parle plusieurs langues, et la plupart sont fourchues. Le point que je voulais faire ressortir tout à l'heure, avant que vous ne permettiez qu'on m'interrompe, monsieur le président, c'est que nous voulions poser certaines questions au ministre des Finances. Il n'était pas à sa place pour des raisons qui le regardent—it a quitté la Chambre et je ne lui conteste